

Année scolaire 2022-2023

Ré-inscription au LP Louis Guilloux en 1^{ère} pro : Cuisine, Commercialisation et Service en Restauration Accueil, Commerce

Vendredi 1^{er} juillet : Salle polyvalente

- De 9h00 à 12h30 : 2MHR1 et 2MHR2
- De 13h15 à 18h15 : 2MRC1 et 2MRC2

NOUVELLE DEMARCHE RESTAURATION : A faire avant le vendredi 1^{er} juillet

Merci de vous reporter à la page du site internet du lycée :
<https://lycee-des-metiers-louis-guilloux.fr/le-lycee/>

Noter le numéro de la tranche tarifaire, déterminée par le calcul issu de l'inscription sur le site de la Région.

PIECES A APPORTER

- Copie pièce d'identité, si elle a été renouvelée depuis septembre 2021
- Intendance : RIB, **obligatoirement** + Attestation de quotient familial CAF (si allocataire)
+ **Numéro de la tranche tarifaire** déterminé après inscription sur le site de la Région
- Infirmierie : photo
Si vous souhaitez transmettre des documents confidentiels, merci de les mettre sous enveloppe cachetée en indiquant les nom et prénom de votre enfant

BOURSE : Pour les élèves boursiers, la reconduction de la bourse est automatique lors du passage dans la classe supérieure, il n'y a aucune démarche à effectuer.

Les non boursiers peuvent faire une demande (connexion Educonnect) ou retrait d'un dossier papier au secrétariat de scolarité.

CARTE DE SELF : elle est à conserver d'une année scolaire à l'autre (en cas de perte, il sera demandé 5 €).

RECENSEMENT : **obligatoire à partir de 16 ans**. L'attestation de recensement ou le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, vous sera réclamée pour l'inscription à l'examen, renseignez-vous auprès de votre mairie dès les 16 ans de votre enfant (sauf pour les élèves étrangers).

TRANSPORTS : Réseau BREIZHGO : l'inscription se fait en ligne sur le site breizhgo.bzh jusqu'au 18 juillet